



2024-18

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :	L'an deux mil vingt-quatre le 15 mars à 18h45
En exercice : 19	Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 16	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19	sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
	<u>Date de la convocation</u> : 08/03/2024
	<u>Présents</u> : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Christiane PAUZON, Christian GIRARD, Raymonde HABOUZIT, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Gilles AUDRAS, Valérie GAGNE Sébastien GAGNE, Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC
	<u>Excusées</u> :
	Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Christiane PAUZON Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Christine SIMON
	<u>Secrétaire de séance</u> : Laëtitia PRADINES

**OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASE - DEMANDE DE
SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT - RENOVATION ENERGETIQUE DES
BATIMENTS PUBLICS LOCAUX**

Monsieur le Maire rappelle que l'Etat a créé un dispositif « fonds vert » d'accompagnement des collectivités pour accélérer et intensifier la transition écologique. Ce dispositif finance trois types d'actions :

- Le renforcement de la performance environnementale des territoires
- Leur adaptation au changement climatique
- L'amélioration du cadre de vie.

Le projet, qui fait l'objet de la présente demande d'aide au titre du « fonds verts », consiste en la rénovation énergétique du Gymnase de Blavozy. En effet, ce bâtiment construit au début des années 80, est une véritable passoire thermique et nécessite des travaux d'isolation importants.

L'objectif de ces travaux est de permettre au moins 40 % d'économie d'énergie finale par rapport à la situation d'avant-projet ainsi qu'une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les principaux travaux envisagés comprennent :

- Rénovation de la toiture : couverture acier, complexe de couverture métallique multicouche, châssis de désenfumage, traitement des eaux pluviales, peinture
- Menuiseries extérieures aluminium
- Menuiseries intérieures
- Plâtrerie, peinture
- Sols souples



2024-18

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le projet est éligible au fonds vert.
Il propose au conseil municipal de l'inclure dans le plan de financement des travaux de rénovation énergétique du gymnase, comme suit :

Le budget prévisionnel de ce projet est évalué à ce jour à 696 755 € HT.

DEPENSES PREVISIONNELLES	Description	Montant HT	
	Travaux	696 755	
	Honoraires	69 675	
	TOTAL	766 430	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Financier	Montant	%
	Fonds Vert	613 144	80
	Autofinancement	153 286	20
	TOTAL	766 430	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le plan de financement ci-avant exposé ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre du fonds vert au taux le plus élevé possible ;
- **CHARGE** monsieur le Maire de déposer le dossier de demande de subvention dûment complété, d'entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce projet.

Le Maire,
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,
Laëtitia PRADINES

Fait et délibéré le 15/03/2024
Pour extrait certifié conforme